

Brûlage des équipes



PÔLES

- ☐ Direction Générale
- ☐ Formation & Emploi
- ☐ Clubs & Territoires
- ☐ Vivre Ensemble
- ☐ Marque
- ☐ 3x3

COMMISSIONS

- ☐ CDO
- ☐ Mini Basket
- ☒ Compétitions
- ☐ Technique
- ☐ 3x3
- ☐ Démarches clubs
- ☐ Salles et terrains

Destinataires

- ☒ Présidents et Correspondants
- ☐ Trésorerie
- ☐ Autre

Nombre de pièces jointes : 1

Madame, Monsieur

Les clubs ayant des équipes 2, 3 voire 4 disputant les Coupes du Rhône Métropole de Lyon Décathlon Pro doivent envoyer à competitions@basketrhone.com les listes de brûlage de toutes les équipes supérieures, au plus tard 8 jours avant les rencontres.

Il en est de même pour les rencontres de championnat.

Les équipes pour lesquelles ces listes ne seront pas parvenues le jour des rencontres auront match perdu par pénalité. Si ces listes ont déjà été envoyées, vous n'êtes évidemment pas concernés par ce message

Par avance, nous vous remercions.

Sportivement,

RÉDACTEUR

VÉRIFICATEUR

APPROBATEUR

Jean-Paul KLEIN

Commission des Compétitions

Pierre-Antoine LASSELIN

Pôle Pratiques & VxE

Lionel SORLUT

Secrétaire Général

REFERENCE : 2025-09-08_Note_CdC 5x5_Brûlage des équipes

BRULAGE SAISON 2025 / 2026

A retourner obligatoirement pour les équipes concernées par mail à
competitions@basketrhone.com

7 BRULES EN SENIORS et U21

5 BRULES EN JEUNES (U13 à U18 inclus)

A fournir 7 jours avant la première journée du championnat

Nom de l'association		N° d'affiliation	
----------------------	--	------------------	--

S'agit-il d'une Inter-Equipe ? oui non

Catégorie :

Championnat	☐ De France	Division	
		Poule	
	☐ De Ligue	Division	
		Poule	
	☐ De Département	Division	
		Poule	

N° Licence	Nom	Prénom

Date :

Nom / Prénom :

Cette fiche est à compléter et à transmettre par mail à
competitions@basketrhone.com